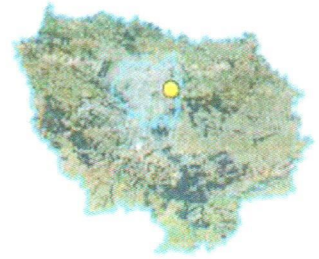


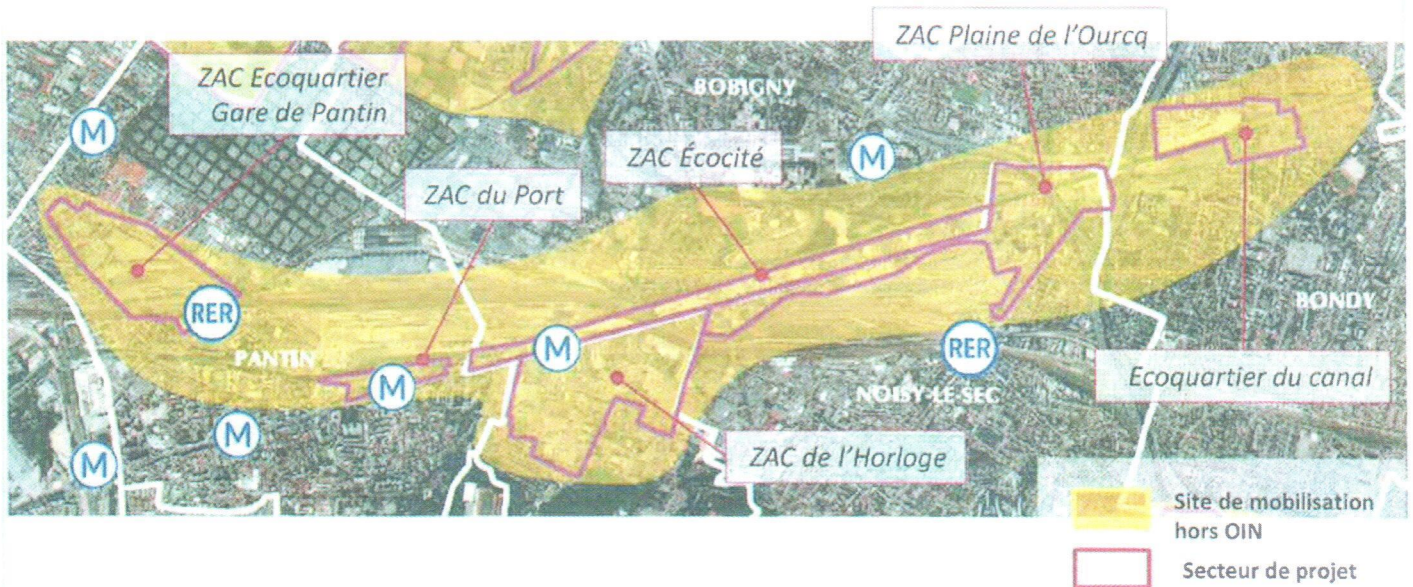
Site Canal de l'Ourcq

93 – Romainville, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Pantin



Développer un nouveau site stratégique métropolitain et constituer une entité urbaine cohérente au sein d'un site au potentiel de mutation important.

Site de niveau 2



Desserte TC

Desserte existante : RER E, T1, Ligne 5, Transilien

Desserte future (Nouveau Grand Paris) : Ligne 15, TZEN 3, TLN, Ligne 11

Potentiel constructible

Chiffres indicatifs - *périmètres violets

Emprise totale des secteurs de projet identifiés *	182 ha (177 ha pour le logement)
Surface de plancher totale	130.000 m ²
Surface de plancher logements	98.000 m ²
Surface de plancher autre (tertiaire, activités, eqts, ...)	33.000 m ²

SDP totale / emprise des secteurs de projet	-		
Objectif de densité logt/ha (emprise hors activités)	--		
Potentiel de logements estimé	1.300		
Objectif livraisons de logements	2020	2021-2030	2030 +
	-	1.300	Achevé

Dynamiques, leviers et conditions de réussite du projet : augmenter, accélérer et faciliter

Articuler la programmation (logements, bureaux, activités, commerces) des ZAC autour d'une programmation complémentaire et en adéquation avec le marché.

Favoriser une sortie rapide des premiers logements par la mise en place d'une stratégie foncière permettant de céder le foncier public dans des conditions acceptables pour maintenir l'équilibre du bilan notamment sur le foncier ferroviaire de la ZAC Gare de Pantin (1 300 logements).

Permettre la mise en place d'une approche foncière prenant d'avantage en compte l'existant.

Evaluer l'ensemble des opérations pour définir les points de blocage économique et mettre en place des modes opératoires rénovés pour relancer les opérations présentant des difficultés.

Interroger à plus large échelle le financement des équipements communs et structurants afin de mutualiser ses coûts pour favoriser l'équilibre des opérations.

Renforcer le partenariat avec les promoteurs dans une approche globale afin de concentrer l'activité et les efforts autour des secteurs d'aménagement public.